

2. Budget Primitif 2011 :

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée son projet de budget primitif 2011 qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de **22 936,67 €**, et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de **23 505,06 €**.

- Fonctionnement : les recettes de fonctionnement sont constituées du recouvrement des loyers et charges des appartements du chalet des Bieux (10 000 €) ainsi que de l'excédent de fonctionnement 2010 précité (12 936,67 €).

Ces recettes permettent le financement des dépenses courantes de fonctionnement (9 700 €) ainsi qu'un virement à la section d'investissement de 13 236,67 €.

- Investissement : les recettes d'investissement résultent de l'excédent d'investissement 2010 reporté soit 10 268,39 €, et du virement précité de 13 236,67 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Il n'est pas prévu de travaux sur le chalet des Bieux en 2010, cette somme de 23 505,06 € sera donc disponible pour des imprévus ou conservée pour des investissements futurs.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité ledit Budget Primitif 2011 du CCAS, ainsi que l'affectation du résultat de fonctionnement 2010 (12 936,67 €) en recette de fonctionnement 2011.

- Questions diverses : un point est fait sur l'état d'avancement des dossiers sociaux en cours.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19H00.

Le Président

Thierry THOMAS